

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE  
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE  
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'INSTITUT  
COMMUNAUTAIRE AFRICAIN DE GESTION ET  
D'INGENIERIE (ICAGI-AMADOU MAHTAR MBOW)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Alioune DIEYE, Président
- Pr. Mamadou Moustapha Thiam, Membre
- M. Abdoulaye Camara, Membre

**Signature**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Novembre 2016**

-----  
*Rapport d'évaluation institutionnelle externe de l'ICAGI-Amadou Mahtar MBOW*

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>1. Présentation de l’Institut.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>3. Description de la visite sur le terrain .....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>4. Appréciation de l’EPES au regard des standards de qualité du référentiel d’évaluation institutionnelle de l’ANAQ- Sup (pour chaque standard, une appréciation, sous forme rédigée, sera présentée) .....</b> | <b>9</b>  |
| <b>5. Points forts de L’ICAGI.....</b>   | <b>18</b> |
| <b>6. Points faibles de L’ICAGI.....</b>   | <b>19</b> |
| <b>7. Appréciations générales de l’Institut .....</b>  | <b>19</b> |
| <b>8. Recommandations à l’Institut.....</b>  | <b>19</b> |
| <b>9. Recommandations à l’ANAQ -Sup .....</b>  | <b>20</b> |
| <b>10. Proposition d’Avis des experts.....</b>   | <b>20</b> |

## **Introduction**

La commission ci-dessous composée a été chargée par l'ANAQ -Sup par la décision n° 000042 MESR/ ANAQ -Sup/SE/RAF du 15 juillet 2016 d'effectuer une mission d'évaluation externe de l'Institut ICAGI Privé de Formation

- Pr Alioune Dièye, Membre
- Pr. Mamadou Moustapha Thiam, Membre
- M. Abdoulaye Camara, Membre

### **1. Présentation de l'Institut**

ICAGI est une SARL qui est liée au Centre Africain de Complémentarité Scolaire, Universitaire et de Promotion (CACSUP) par une convention de Responsabilité Sociétale d'Entreprise permettant au CACSUP de trouver des moyens financiers additionnels pour développer ses activités et programmes.

ICAGI a été créé afin de contribuer au défi de l'émergence de nos pays pour le développement durable dans un esprit et une philosophie communautaire en vue de faire participer le plus grand nombre d'étudiants, et particulièrement ceux de conditions modestes ou en situation de handicap. Il bénéficie d'un agrément provisoire sous le numéro 197MESR/DGES/DESP et est situé à **l'adresse : Liberté VI Extension Rue 41, Villa N° 17.**

ICAGI est un Institut privé d'enseignement supérieur et professionnel qui a pour mission l'enseignement et la recherche dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication, des Sciences et Techniques de Gestion, ainsi que le perfectionnement ou le renforcement des capacités des gestionnaires.

ICAGI assure une formation en conformité avec le système LMD avec une vision dont l'objectif est d'inculquer une culture d'entreprise et un esprit d'entrepreneuriat, le tout dans une philosophie communautaire, à ses étudiants.

Le Conseil de direction, organe suprême, se réunit une fois chaque année pour évaluer l'ensemble des rapports d'activités (rapport moral, rapport pédagogique et rapport administratif et financier) et définir les nouvelles orientations (Cf. annexes Statuts juridiques, annexes PV CA et annexes organigramme).

Le Directeur Général est la personne morale de l'Institut. Il définit la politique générale et les grandes orientations pédagogiques et sociales et coordonne l'ensemble des activités de l'Institut.

Le Directeur Administratif et Financier coordonne l'ensemble des activités administratives et financières de l'Institut. Il assure l'application stricte de la démarche Qualité au sein de l'ICAGI. Il a sous sa tutelle le Service d'Accueil et de la Scolarité.

Le Conseil scientifique composé d'enseignants de l'UCAD et de professionnels du privé.

Le Directeur des Affaires Académiques assure la conception et l'application du projet pédagogique de l'Institut. Il coordonne l'ensemble des activités pédagogiques, de Recherches et du planning des évaluations et des examens. Il contrôle l'exécution des programmes d'études. Il coordonne les stages des étudiants en collaboration avec les responsables des structures d'accueil.

Les offres de formations couvrent les Sciences et Techniques de Gestion (Banque Finance Assurance, Marketing et Communication, Transport et Logistique, Finance et Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion, Gestion des Projets, Ingénierie Financière, Transport Logistique) et les Technologies des Systèmes d'information (Licence en Génie Logiciel-Administration Réseaux, Réseaux Télécoms, Informatique de Gestion, Multimédias, Génie Logiciel) avec des formations de niveau Licence et Masters.

Actuellement, les filières Informatique et Gestion sont les seules ouvertes.

Les effectifs des étudiants en 2013-2014 et 2014-2015 sont présentés dans les tableaux suivants.

|           | Gestion   |           | Informatique |           | Effectif |
|-----------|-----------|-----------|--------------|-----------|----------|
|           | Licence 1 | Licence 2 | Licence 1    | Licence 2 |          |
| 2013-2014 | 66        | 20        | 18           | -         | 104      |
| 2014-2015 | 80        | 40        | 16           | 17        | 153      |

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

### **2.1 La forme du rapport**

- La commission a noté que le rapport a été rédigé avec soins.
- Il n'y a pas beaucoup de fautes d'orthographe.

### **2.2 Le fond du rapport :**

Le rapport d'auto-évaluation qui a été mis à la disposition des évaluateurs externes de l'ANAQ - Sup a abordé les différents standards même si dans certains cas, les réponses semblent tronquées. La visite effectuée sur le terrain a permis de mieux apprécier les informations contenues dans le rapport.

## **3. Description de la visite sur le terrain**

### **3.1. Organisation et déroulement de la visite**

La visite des experts a démarré à 9 H. Après un échange entre experts sur le déroulement de l'évaluation, le chronogramme suivant a été validé :

- ✓ Rencontre avec le Directeur et ses collaborateurs

Après les souhaits de bienvenue du Directeur et ses collaborateurs, le président de la commission a brièvement présenté l'objet de la visite, la méthodologie de travail et les points sur lesquels les échanges vont se dérouler.

- ✓ Visite des locaux

Les experts ont effectué la visite du site en compagnie des membres de la direction.

- ✓ Entretiens avec le directeur et ses collaborateurs suivis du personnel enseignant, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants.

Les résultats de la visite des locaux sont consignés dans les tableaux suivants :

Tableau I : Locaux /bibliothèques/centres de documentation

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Points forts                  | Existence d'une salle informatique avec des ordinateurs fonctionnels avec un accès à internet par le WIFI                          |
| Points faibles                | La salle de documentation est en construction  |
| Idées et solutions innovantes | Néant  |
| Possibilités de développement | Oui . <u>L'ICAGI a signé une convention de partenariat avec l'entreprise française CyberLibris pour la bibliothèque numérique.</u> |
| Remarques et recommandations  | Equiper la salle de documentation en construction en ouvrages et favoriser l'accès aux bases de données scientifique               |

Tableau II : Amphis/salles de cours

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Points forts                  | Salles de classe sont fonctionnelles et sont bien entretenues.   |
| Points faibles                | Les issus de secours n'existent pas. Les escaliers sont étroits.   |
| Idées et solutions innovantes | Oui  |
| Possibilités de développement | L'accompagnement de l'institut dans la rénovation par un expert logistique pourra faciliter la mise en place des dispositions de sécurité du bâtiment. |
| Remarques et recommandations  |  |

Tableau III : Les laboratoires/ équipements

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Points forts</b>           | Existence de salles adéquates par rapport à l'effectif |
| Points faibles                |  |
| Idées et solutions innovantes | Néant  |
| Possibilités de développement |  |
| Remarques et recommandations  |  |

Tableau IV : La scolarité

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Points forts</b>           | Elle est bien organisée. Le circuit des inscriptions est bien maîtrisé  |
| Points faibles                |   |
| Idées et solutions innovantes | Néant   |
| Possibilités de développement |   |
| Remarques et recommandations  | C'est une institution jeune qui maîtrise ses procédures mais doit s'attendre à un développement important dans le futur. Il faudrait commencer à anticiper sur les effectifs. |

Tableau V: Le bloc administratif

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Points forts</b> | Le bâtiment est très propre  |
| Points faibles      | Les escaliers sont étroits ce qui est un réel handicap pour une évacuation du personnel lors d'un sinistre. Cohabitation avec un autre institut de formation qui occupe un niveau intermédiaire (le deuxième niveau de l'immeuble) : |

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Idées et solutions innovantes | Essayer d'avoir le deuxième niveau du bâtiment et occuper tout l'immeuble |
| Possibilités de développement | oui   |
| Remarques et recommandations  |   |

Tableau VI: Le dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Points forts                  | - Existence de toilettes propres séparées (Homme-Femme)<br>- Extincteurs fonctionnels ; |
| Points faibles                | -Pas de dispositions spécifiques pour personnes à mobilité réduite                      |
| Idées et solutions innovantes | Néant   |
| Possibilités de développement | oui   |
| Remarques et recommandations  | Aménager des issues de secours  |

Tableau VII : Les espaces étudiants

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Points forts</b>           | Un espace étudiant spacieux est entrain d'être aménagé avec l'accompagnement d'un expert de la sécurité civile |
| Points faibles                | -  |
| Idées et solutions innovantes | Néant  |
| Possibilités de développement | oui  |
| Remarques et recommandations  |  |

✓ Séance de restitution orale

La séance de restitution a été faite en présence du directeur général de l'institut et des autres personnes qui ont participé à l'évaluation.



### 3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est déroulée avec une très bonne collaboration de l'ensemble des participants. Tous les endroits ont été visités, et les visites ont été accompagnées d'explications claires de la direction. Des éléments de preuves, des réponses, des clarifications ont été apportés par le Directeur et ses collaborateurs.

#### 4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité du référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ- Sup

##### **Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution**

**Standard 1.01:** L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

##### **Appréciation globale sur le standard**

L'Institut possède un Plan Stratégique dans lequel sont définis les missions et les objectifs. La mission principale est de participer au développement de l'Enseignement supérieur dans le domaine l'enseignement et de la formation des jeunes au Sénégal.

##### **Standard Atteint**

**Standard 1.02:** Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'ICAGI est une institution très jeune. Elle a mis en place un manuel de procédures et de gestion administrative et financière qui décrit clairement les procédures adoptées et les processus de prises de décision. Le PER a participé aux différentes décisions.

##### **Standard Atteint**

**Standard 1.03 :** L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'ICAGI dispose aujourd'hui de ressources suffisantes lui permettant d'atteindre ses

objectifs. Dans la perspective d'accroître et d'élargir son champ de compétences, il devra réfléchir sur les solutions à adopter pour disposer de personnel enseignant propre. Les ressources financières pour mener à bien le plan stratégique semblent disponibles.

**Standard atteint**

**Standard 1.04 :** Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les sources de financement sont constituées essentiellement des frais d'écolages et des formations continues ou séminaires avec les entreprises partenaires. L'Institut est dans une phase de croissance et n'a que deux ans de fonctionnement. L'Institut est une SARL qui est liée au Centre Africain de Complémentarité Scolaire, Universitaire et de Promotion (CACSUP). Ce dernier apporte les moyens financiers pour le bon fonctionnement des différents programmes.

**Standard Atteint**

**Standard 1.05 :** L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

**Appréciation globale sur le standard**

Une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a été mise en place avec les actes de nomination et des procès-verbaux de réunion. La CIAQ, assure l'application de la démarche Qualité au sein de l'ICAGI et participe à la sensibilisation des acteurs à un management par la qualité ainsi qu'à leur formation.

**Standard atteint**

**Standard 1.06 :** L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

**Appréciation globale sur le standard :**

Un conseil de gestion et de prévention des conflits dirigé par le doyen d'âge de l'institut est mis en place. Les membres sont nommés. Son rôle sera prépondérant dans les années à venir car la structure est encore jeune. Il existe un conseil de discipline pour les étudiants.

**Standard atteint**

## **Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation**

**Standard 2.01 :** L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

### **Appréciation globale sur le standard :**

Les programmes d'enseignement actuellement déroulés concernent l'informatique et la gestion. L'offre de formation présentée par ICAGI est variée et professionnelle et porte sur des domaines où les besoins existent.

### **Standard atteint**

**Standard 2.02 :** L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s et d'enseignants.

### **Appréciation globale sur le standard**

L'Institut ne dispose pas pour le moment de programmes d'échange d'enseignants ou d'étudiants.

ICAGI dispose d'un programme d'échange d'enseignants ou d'étudiants avec l'Ecole Communautaire de l'Enseignement Supérieur de Brazzaville. La convention a été signée en septembre 2015. Cette convention vise aussi l'harmonisation des programmes entre les deux instituts dans certains domaines comme la filière transport et logistique et les technologies des systèmes d'information.

### **Standard non atteint**

**Standard 2.03 :** L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institution dispose des documents de présentation de l'offre de formation. Le calendrier scolaire est élaboré et affiché. Les modalités d'évaluation des apprentissages sont connues des étudiants. Les dates et l'organisation des contrôles continus et des examens de fin de semestre sont communiquées. Les conditions de validation des UE et passage en classe supérieure et de rattrapage sont bien définies.

Une amélioration résiderait dans l'harmonisation de la présentation des PV de délibération.

### **Standard atteint**

**Standard 2.04** : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

**Appréciation globale sur le standard** : L'institut n'a pas encore sorti de diplômés. Les premiers diplômés sortiront à la fin de l'année universitaire 2015 2016.

**Standard non atteint**

**Standard 2.05** : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

**Appréciation globale sur le standard** : L'Institut dispose d'un Conseil Pédagogique chargé du suivi et de l'évaluation des enseignements. Etant donné qu'il n'y a pas encore de diplômé, il serait difficile d'évaluer le parcours complet de l'étudiant. Néanmoins au cours des deux premières années universitaires des rencontres ont été organisées avec la participation des parties prenantes à l'offre de formation pour une évaluation à mis parcours des programmes.

**Standard non atteint**

**Champ d'évaluation 3 : Recherche**

**Standard 3.01** : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

**Appréciations globales sur le standard** :

Les activités de recherche n'existent pas pour le moment à l'Institut.

**Standard non atteint**

**Standard 3.02** : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

**Appréciation globale sur le standard** : Les enseignements sont effectués pour la plupart par des prestataires enseignants dans l'enseignement supérieur public et de professionnel. L'institut n'a pas mis en place une politique de mise à niveau par l'organisation de séminaires, de voyages d'études conférences ou des participations à des congrès pour le personnel enseignant prestataire

**Standard atteint**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 :** Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

**Appréciation globale sur le standard :** L'institut ne dispose pas de personnel enseignant propre nommé selon les normes de la législation nationale ou du CAMES. Cependant, le personnel utilisé et provenant de l'enseignement supérieur public respecte les conditions du CAMES. La procédure de sélection des prestataires est réglementée et publiée.

#### **Standard atteint**

**Standard 4.02 :** L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

**Appréciation globale sur le standard :** Aucun programme de formation continue et de perfectionnement n'est établi.

#### **Standard non atteint**

**Standard 4.03 :** L'institution conduit une politique durable de la relève

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut ne dispose pas encore de personnel enseignant propre. Le personnel enseignant est composé de prestataires qui sont liés à l'institut par un contrat et rétribués en fonction du volume horaire effectué.

#### **Standard non atteint**

**Standard 4.04 :** L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut ne dispose pas pour le moment d'un service de conseil en plans de carrière.

#### **Standard non atteint**

### **Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01 :** Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut dispose de fiches de poste et un manuel de procédures. Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont décrites.

#### **Standard atteint**

**Standard 5.02 :** L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Des séminaires de perfectionnement en direction du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) ont été organisés.

#### **Standard atteint**

### **Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 :** Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions et procédures d'admission sont consignées dans un document (Fiche de renseignements). L'évaluation et les conditions de validation des UE sont aussi disponibles.

#### **Standard atteint.**

**Standard 6.02 :** L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'égalité des chances est respectée dans le recrutement.

#### **Standard atteint**

**Standard 6.03 :** L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les statistiques existent et les taux de réussite et de déperdition sont connus.

**Standard atteint**

**Standard 6.04 :** Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le taux d'encadrement des étudiants semble correct :

- Ratio enseignants/ étudiants : 01 enseignant pour 20 étudiants
- Enseignants permanents/ enseignants non permanents : 1 /40
- Enseignant de rang A/ autres enseignants : 2/40 (docteurs et professionnels) dont un permanent et un associé
- Ratio enseignants professionnels : 25%

**Standard atteint**

**Standard 6.05 :** L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Il n'y a pas de service mis en place par l'institut pour ces activités.

**Standard non atteint**

**Standard 6.06:** L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institut ne dispose pas de service spécial pour les étudiant(e)s en situation de handicap. Les escaliers ne facilitent pas leur mobilité.

**Standard non atteint**

## **Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements**

**Standard 7.01 :** L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

### **Appréciation globale sur le standard :**

L'Institut dispose d'infrastructures et d'équipements suffisants pour atteindre les objectifs de formation. L'espace pédagogique et l'espace administratif sont fonctionnels.

### **Standard atteint**

**Standard 7.02 :** Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

### **Appréciation globale sur le standard**

L'ICAGI a une bibliothèque physique et une bibliothèque virtuelle. La bibliothèque physique doit être mieux dotée en ouvrages spécialisés. Il existe une salle informatique avec une douzaine d'ordinateurs connectés à Internet. Le Wifi est fonctionnel dans les deux immeubles.

### **Standard atteint**

**Standard 7.03 :** L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

### **Appréciation globale sur le standard :**

Il n'y a qu'une porte d'entrée et de sortie. Il n'y a pas d'issues de secours balisées. Absence de plan de secours en cas de sinistre. Des extincteurs à jour sont accrochés sur les murs des couloirs à portée de main. Cependant des aménagements sont en cours et ils faciliteront à terme l'évacuation des personnes en cas de sinistre.

### **Standard non atteint**



### **Champ d'évaluation 8 : Coopération**

**Standard 8.01 :** L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Des conventions sont signées avec différentes structures. L'ICAGI a signé de nombreuses conventions nationales et internationales. Exemple la convention de partenariat avec la société française Cyberlibris pour la bibliothèque numérique.

**Standard atteint**

### **Champ d'évaluation 9 : Information et communication**

**Standard 9.01 :** Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Le Système informatique est performant, avec l'accès libre à l'Internet dans tout l'espace ICAGI. Le système d'informations est bien structuré.

**Standard atteint**

**Standard 9.02 :** Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Sur le plan interne, des tableaux d'affichage sont disponibles pour les étudiants. Un plan de communication existe. Les décisions institutionnelles sont partagées.

**Standard atteint**

## 5. Points forts de L'ICAGI

- L'Institut a mis en place un manuel de procédures et de gestion administrative et financière qui décrit clairement les procédures adoptées et les processus de prises de décision ;
- L'ICAGI dispose aujourd'hui de ressources suffisantes lui permettant d'atteindre ses objectifs ; le soutien du CACSUP/SENEGAL avec son Réseau National et International de Partenaires constitue un élément important pour la stabilité économique du modèle.
- Un conseil de gestion et de prévention des conflits dirigé par le doyen d'âge de l'institut est mis en place ;
- L'Institut dispose d'un Conseil Pédagogique chargé du suivi et de l'évaluation des enseignements ;
- L'Institut dispose d'infrastructures et d'équipements suffisants pour atteindre les objectifs de formation. L'espace pédagogique et l'espace administratif sont fonctionnels.
- L'ICAGI a une bibliothèque physique et une bibliothèque virtuelle ;
- Il existe une salle informatique avec une douzaine d'ordinateurs connectés à Internet. Le Wifi est fonctionnel. ;
- L'ICAGI a signé des conventions nationales et internationales (Cyberlibris pour la bibliothèque numérique) ;
- Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.
- La vision fondée sur le communautarisme et le panafricanisme est clairement statuée et la composition du personnel la reflète ; des étudiants modestes, ou en situation de handicap bénéficient d'un soutien dans le cadre du programme Africain de Dons de Bourses d'Exonération du CACSUP.
- Le plan stratégique est bien décliné avec les missions, les objectifs de formation et un projet de développement bien articulé dans un domaine d'intérêt public.
- L'offre de formation répond à un besoin réel du marché ; les filières sont génératrices de compétences professionnelles (Informatique et Gestion).
- Les personnels Enseignants et PATS disposent des qualifications prouvées dans leurs domaines de compétence.
- La mise en place d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) pour la pédagogie et l'organisation administrative ainsi que la création d'une cellule pour l'orientation et

l'appui à l'insertion professionnelle constituent des éléments importants pour une bonne gestion de l'institut.

- La recherche active de partenaires pour les stages des apprenants et l'insertion professionnelle des diplômés est effective.
- L'initiative de partenariat en direction du monde financier pour le financement des porteurs de projets diplômés d'ICAGI peut favoriser une bonne insertion professionnelle des diplômés et un suivi de leurs activités.

## **6. Points faibles de L'ICAGI**

- L'institut loue actuellement ses locaux. Ce qui n'est pas gênant compte tenu de son âge. Cependant, pour maîtriser son développement et pérenniser ses activités, il est souhaitable qu'il ait leur propre espace.
- La faiblesse de la rémunération des employés et des prestataires pourrait constituer un handicap pour le développement de l'institut.
- L'institut ne bénéficie pas encore d'une certaine notoriété. Une communication compétitive doit être développée et déployée pour capter une part importante du marché gage de sa survie.
- L'Institut ne dispose pas de personnel enseignant permanent de rang A.
- L'Institut ne dispose pas encore de bibliothèque physique qui est en construction.

## **7. Appréciations générales de l'Institut**

ICAGI, compte tenu de sa jeunesse et de l'environnement très compétitif dans lequel il évolue, semble préparé pour faire face à tous ces défis. L'administration, les enseignants et le PATS ont montré un enthousiasme et une motivation sans faille pour l'avenir de leur institut. A tous les niveaux, il a été constaté une conscience des enjeux qui attendent l'institut mais aussi une détermination de surmonter les obstacles.

## **8. Recommandations à l'Institut**

- Développer une politique de recrutement de personnel enseignant permanent ;
- Construire ou aménager une salle pour une bibliothèque ;
- Harmoniser la présentation des PV de délibération ;

- Acquérir le troisième niveau du bâtiment où est logé un autre institut de formation ;
- Développer une politique de financement qui ne sera pas basée uniquement sur les frais modestes d'écologie des étudiants ;
- Développer une politique de stabilisation du PATS.

### **9. Recommandations à l'ANAQ -Sup**

L'ICAGI est une jeune institution qui a un plan de développement très ambitieux mais réalisable compte tenu des efforts qui sont faits et de la qualité de toute l'équipe (Direction, PER et PATS).

Le défi actuel de l'institut est sa croissance et sa stabilité afin d'assurer une qualité de formation à ses étudiants malgré un environnement devenu très compétitif.

L'ANAQ-Sup doit veiller à la qualité du personnel enseignant et surtout à son statut pour pérenniser la structure.

### **10. Proposition d'Avis des experts**

**Agrément définitif non recommandé**